

Bilan Commerce extérieur en 2022

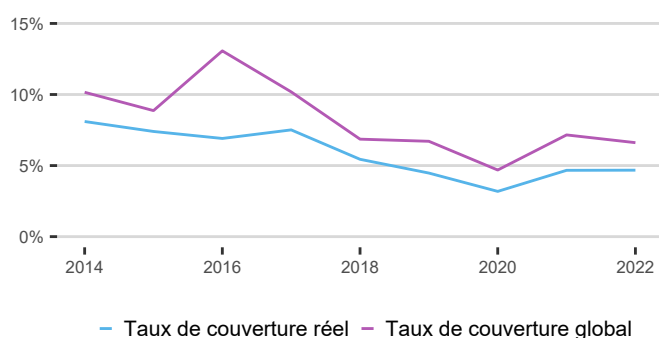
Entre 2021 et 2022, la valeur des importations civiles augmente de 25 %, avec la France hexagonale en tête des fournisseurs de la Polynésie française en 2022. La valeur des exportations locales progresse également de 25 %, soutenue par la hausse du prix au gramme de la perle de culture brute. Le déficit de la balance commerciale réelle progresse de 25 % en 2022.

Le déficit commercial se renforce

En 2022, le solde de la balance commerciale réelle est déficitaire de 238 milliards de F.CFP, soit une augmentation du déficit de 25 % par rapport à 2021.

Le taux de couverture réel est stable et s'établit à 4,7 %, la Polynésie française demeure très dépendante des marchés extérieurs.

Fig. 1. Taux de couverture



Source : Direction régionale des douanes - ISPF

Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations civiles croît de 27 %

Entre 2021 et 2022, la valeur des importations civiles est en hausse de 25 % pour atteindre 250 milliards de F.CFP. La valeur des importations de toutes les catégories de biens augmente. En retirant les importations d'avions et de bateaux, la valeur des importations civiles croît de 27 %.

La demande des entreprises progresse

En 2022, les entreprises ont dépensé 98 milliards de F.CFP pour des produits importés, soit une hausse de 15 % par rapport à 2021. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 19 % et s'élève à 96 milliards de F.CFP.

Les importations de biens d'équipement augmentent de 3 % en valeur. Des avions et des bateaux sont achetés pour un montant total de 3,8 milliards de F.CFP en 2021 et de 1,4 milliard de F.CFP en 2022. En déduisant ces commandes particulières, les biens d'équipement importés en 2022 progressent de 10 % en valeur. Comparé à 2021, les importations de biens intermédiaires, représentant les matières premières utilisées par les entreprises, augmentent de 26 % en valeur et diminuent de 8 % en volume.

En 2022, le ciment hydraulique n'a pas été commandé en Nouvelle-Zélande mais essentiellement au Vietnam (48 000 tonnes) et en Indonésie (42 000 tonnes). Il progresse globalement de 12 % en valeur et décroît de 24 % en volume, correspondant ainsi à une hausse du prix unitaire de 48 %.

Les importations de « Matières plastiques et ouvrages en ces matières », de « Bois et ouvrages en bois », de « fonte, fer ou acier et ouvrages en ces matières » et « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties » représentent la moitié des importations de biens intermédiaires et s'accroissent respectivement de 23 %, 31 %, 46 % et 23 % en valeur.

TABLE 1. Évolution des importations civiles entre 2018 et 2022 (millions de F.CFP)

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Entreprises	116 577	108 128	73 432	84 609	97 507	15,2%
Biens d'équipement	77 065	67 362	33 888	39 199	40 404	3,1%
Biens intermédiaires	39 512	40 766	39 544	45 410	57 103	25,8%
Ménages	88 618	93 980	87 053	94 919	115 169	21,3%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 576	3 843	3 165	3 286	4 125	25,5%
Produits des industries agricoles et alimentaires	40 324	42 084	41 398	42 136	56 184	33,3%
Biens de consommation non alimentaires	28 433	30 056	27 811	32 140	35 732	11,2%
Produits de l'industrie automobile	16 285	17 997	14 678	17 356	19 127	10,2%
Produits énergétiques	21 666	22 111	16 619	20 530	36 958	80,0%
Ensemble	226 861	224 219	177 104	200 058	249 633	24,8%

Source : Direction régionale des douanes - ISPF

Les importations à destination des ménages augmentent

Les importations de biens à destination des ménages progressent de 21 % en valeur et de 4 % en volume. Ces hausses résultent principalement des commandes de produits des industries agroalimentaires. Les importations de toutes les catégories de produits augmentent en valeur.

Les importations de produits des industries agroalimentaires augmentent de 33 % en valeur et de 6 % en volume, traduisant des prix au kilogramme en progression de 26 % entre 2021 et 2022. Les produits des industries agroalimentaires représentent la moitié de la valeur des importations à destination des ménages. Les « Viandes et abats comestibles », « Lait et produits de laiterie » et « Préparations à base de céréales » constituent toujours la moitié de la commande de produits des industries agroalimentaires.

La valeur des importations de biens de consommation, qui représente le tiers de la valeur des importations à destination des ménages, croît de 11 %. Les importations de produits pharmaceutiques sont stables en valeur (11,8 milliards de F.CFP en 2022) et augmentent de 3 % en volume. Elles représentent 33 % de la valeur des importations de biens de consommation. La France hexagonale et l'Allemagne sont les deux premiers fournisseurs de produits pharmaceutiques avec respectivement 39 % et 14 % de parts de marché.

La valeur des importations de produits automobiles progresse de 10 % pour atteindre 19 milliards de F.CFP. En particulier, la valeur des importations de voitures de tourisme croît de 15 %, principalement d'origine de Thaïlande, Corée du Sud, Chine, France hexagonale et Japon.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles sont en hausse de 26 % en valeur et de 3 % en volume. Les principaux produits importés sont les « Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » et les « Fruits comestibles, les écorces d'agrumes ou de melons » qui représentent respectivement 43 % et 29 % de la valeur des importations de ce poste.

Les dépenses énergétiques en hausse

Par rapport à 2021, la valeur des importations de produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, augmente de 80 %, atteignant 37 milliards de F.CFP en 2022. Le volume des importations de produits énergétiques commandés croît de 2 %, traduisant un prix unitaire en hausse de 76 % suivant l'évolution du cours mondial moyen du baril.

En 2022, les importations de carburateurs, utilisés par les lignes aériennes inter-îles, diminuent de 14 % en valeur et de 7 % en volume par rapport à 2021.

Les importations d'« Essences à teneur en plomb inférieure à 0,013 g/litre », principalement destinées au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de frêt dans les îles), augmentent de 81 % en valeur et de 4 % en volume.

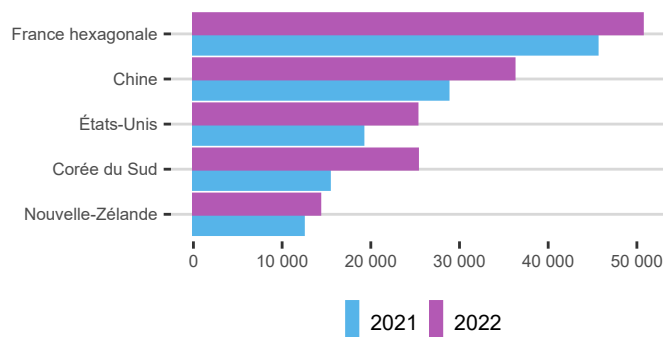
Les importations de « Gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 0,05 % en masse », principalement destiné au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de frêt dans les îles) et également destiné à la production d'électricité dans les îles, doublent en valeur et progressent de 3 % en volume. Ces importations représentent 70 % des importations de produits énergétiques.

La Corée du Sud demeure le premier fournisseur de produits énergétiques de la Polynésie française et fournit 59 % du volume total importé, suivie de la Malaisie (22 %).

La France hexagonale demeure le premier fournisseur de biens

La France hexagonale, en tête des fournisseurs de la Polynésie française en 2022, a fourni pour 50,6 milliards de F.CFP de produits, soit une hausse de 11 % par rapport à 2021. Les premiers produits importés de l'Hexagone en valeur sont les produits agroalimentaires, suivis de près par les biens intermédiaires. Viennent ensuite les biens de consommation et les biens d'équipement. Les importations de produits automobiles, en baisse de 18 %, représentent 4 % de la valeur des importations provenant de France hexagonale. La valeur des importations de voitures de tourisme est stable entre 2021 et 2022. Le lait, produits laitiers, boissons, liquides alcooliques et vinaigres, préparations à base de céréales, farine et pâtisseries constituent toujours en valeur la moitié des produits agroalimentaires importés de France hexagonale. Les matières et ouvrages en plastique ainsi que les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties représentent 38 % des biens intermédiaires importés de l'Hexagone. La moitié des biens de consommation sont des produits pharmaceutiques dont la valeur des importations croît de 8 %. La valeur des importations françaises de biens d'équipement est constituée de 40 % de machines, appareils et engins mécaniques ou parties de ces machines ou appareils (-5 points par rapport à 2021).

Fig. 2. Les cinq premiers fournisseurs de la Polynésie française en 2022 et 2021 (valeur CAF en millions de F.CFP)



Source : Direction régionale des douanes - ISPF

La Chine, deuxième fournisseur de biens

La Chine est le deuxième partenaire commercial de la Polynésie française avec 36 milliards de F.CFP de marchandises importées, soit une progression de 26 % par rapport à 2021. Les biens d'équipement et les biens intermédiaires représentent chacun un tiers de la facture. Parmi les biens d'équipement, 15 % sont des ordinateurs et matériels informatiques et 18 % sont des téléphones mobiles. Les achats d'ordinateurs portables baissent de 9 % en valeur et les téléphones mobiles de 6 %. La Chine fournit 89 % des ordinateurs portables et 85 % des téléphones mobiles. Les importations chinoises de biens intermédiaires sont diverses : caoutchouc et ouvrages en caoutchouc ; fonte, fer, acier et articles en ces matières ; matières plastiques et ouvrages en ces matières ; machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, etc. Les importations

de biens de consommation représentent 24 % de la valeur des importations venant de Chine. La valeur des biens de consommation se compose à 61 % d'importations de machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, des jeux et jouets, articles pour le divertissement et le sport, des meubles et des vêtements. Enfin, la valeur des importations de produits automobiles croît de 33 %, entraînée par la hausse de 20 % de la valeur des importations des voitures de tourisme suivie des importations de véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus dont la valeur quadruple en 2022.

La **Corée du Sud** a exporté 25,3 milliards de F.CFP de marchandises vers la Polynésie française en 2022, soit une hausse de 65 % par rapport à 2021. Les valeurs des produits énergétiques et des produits automobiles représentent respectivement 84 % et 8 % des produits provenant de ce pays. Les importations de produits énergétiques augmentent de 73 % en valeur et baissent de 5 % en volume. La valeur des importations de voitures de tourisme progresse de 17 %.

La valeur des importations venant des **États-Unis** progresse de 32 % par rapport à 2021 pour atteindre 25,2 milliards de F.CFP de marchandises en 2022. Les produits agroalimentaires représentent 35 % du montant des importations nord-américaines, notamment avec 36 % de morceaux et abats de volailles congelés et 32 % de « Préparations à base de céréales, de farines, de féculs ou de lait; pâtisseries », les « Préparation de légumes, de fruits » et les « Préparations pour sauces et sauces préparées ». Viennent ensuite les biens d'équipement (25 %) et les biens intermédiaires (18 %) dont un tiers est composé de bois et ouvrages en bois.

Les importations en provenance de la **Nouvelle-Zélande** augmentent de 15 % en valeur. Les produits agroalimentaires constituent plus de la moitié des importations en valeur. Parmi cette catégorie, 40 % sont de la viande bovine et 21 % du lait et des produits laitiers. Les biens intermédiaires tels que le « bois et ouvrages en bois » et « l'aluminium et ouvrages en aluminium » sont le deuxième poste avec 29 % du montant importé.

La **Malaisie** devient le sixième importateur de la Polynésie française grâce aux produits énergétiques représentant 86 % des produits malaisiens importés en 2022. Les produits énergétiques malaisiens augmentent de 78 % en valeur et diminuent de 6 % en volume.

Les exportations locales en hausse

En 2022, la valeur des exportations locales croît de 25 % par rapport à 2021 pour s'établir à 12 milliards de F.CFP. Cette hausse est principalement due aux exportations de perles de culture brutes, suivies de celles des produits de la pêche. (Table.2)

Les ventes de produits perliers augmentent

En 2022, la valeur des produits perliers représente 54 % de la valeur des exportations locales et progresse de 27 % par rapport à 2021, entraînée par les exportations de perles de culture brutes dont la valeur croît de 26 % et le volume décroît de 48 %.

TABLE 2. Évolution des exportations locales entre 2018 et 2022 (millions de F.CFP)

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Produits perliers	7 655	5 038	2 474	4 921	6 240	26,8%
<i>Perles brutes</i>	7 463	4 870	2 390	4 796	6 036	25,9%
<i>Ouvrages en perles</i>	104	104	59	23	61	165,0%
Poisson	1 509	1 819	853	1 780	2 414	35,7%
Noni	677	608	465	467	301	-35,5%
Huile de coprah	584	489	457	639	833	30,5%
Vanille	666	791	380	555	676	21,9%
Nacre	210	240	183	176	261	48,1%
Monoï	369	349	266	267	279	4,7%
Bière	20	22	6	7	8	17,4%
Autres	655	675	553	523	658	25,7%
Ensemble	12 344	10 029	5 638	9 335	11 672	25,0%

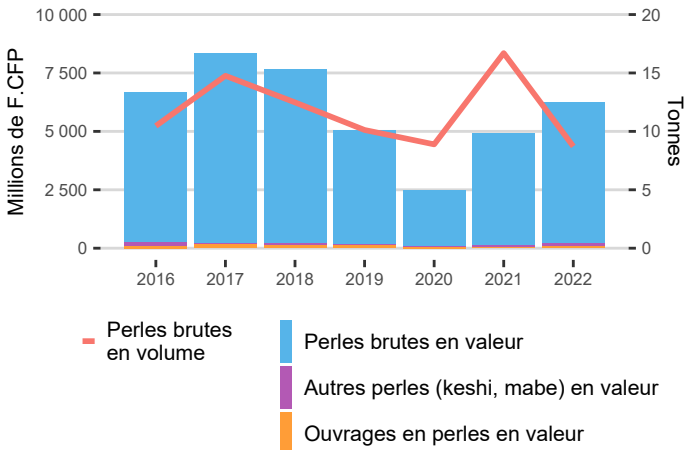
Source : Direction régionale des douanes - ISPF

En 2022, 9 tonnes de perles de culture brutes ont été exportées pour un montant de 6 milliards de F.CFP (respectivement + 24 % en valeur et - 14 % en volume entre 2019 et 2022). L'année 2022 fait suite à la suspension de la perception du « droit spécifique sur les perles exportées » (DSPE), entre août 2020 et mai 2021, qui avait favorisé la vente massive de perles à moindre coût sur cette période.

Hong Kong et le Japon se partagent la quasi-totalité du marché de perles de culture brutes exportées avec respectivement 61 % et 29 % du volume total. Dans une moindre mesure, les États-Unis captent 5 % du volume des exportations de perles de culture brutes. Les exportations de perles de culture brutes vers Hong Kong augmentent de 28 % en valeur et diminuent de 50 % en volume. Celles vers le Japon progressent de 19 % en valeur et reculent de 44 % en volume. Enfin, les exportations de perles de culture brutes vers les États-Unis sont en hausse de 51 % en valeur et en baisse de 13 % en volume.

Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée a plus que doublé et s'établit à 690 F.CFP en 2022, contre 290 F.CFP en 2021.

Fig. 3. Évolution des exportations de produits perliers de 2016 à 2022 en valeur (millions de F.CFP) et en volume (tonnes)



Source : Direction régionale des douanes - ISPF

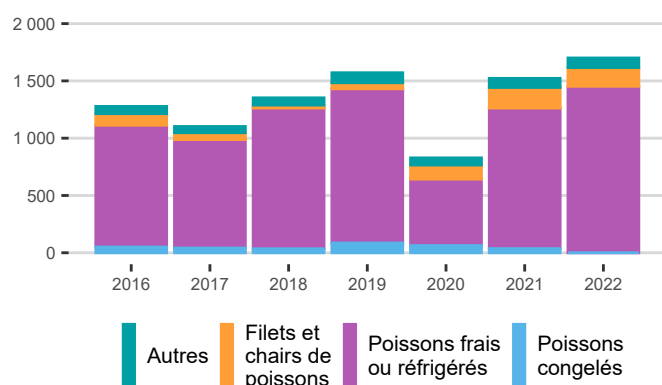
Les exportations des produits de la pêche progressent

Le poisson, second produit le plus exporté de la Polynésie française, constitue 21 % de la valeur des exportations locales.

Les exportations des produits de la mer, principalement du thon frais ou réfrigéré, augmentent de 36 % en valeur et de 12 % en volume atteignant ainsi 2,4 milliards de F.CFP pour 1 700 tonnes. Le prix au kilogramme des produits de la mer croît de 21 % (1 420 F.CFP en 2022 contre 1 170 F.CFP en 2021). La hausse en valeur est principalement due aux exportations de poissons frais ou réfrigérés dont le prix au kilogramme est de 1 470 F.CFP, soit une progression de 19 % par rapport à 2021.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (93 % des produits de la pêche exportés en valeur), avec 1 500 tonnes importées pour une valeur de 2,2 milliards de F.CFP. Le marché nord-américain croît de 40 % en valeur et de 17 % en volume par rapport à 2021. Il est essentiellement constitué du thon frais ou réfrigéré. Le deuxième pays importateur de poissons polynésiens est la France hexagonale avec 9 % du volume total de produits de la mer (150 tonnes).

Fig. 4. Évolution des exportations par type de poisson entre 2016 et 2022 en volume (tonnes)



Source : Direction régionale des douanes - ISPF

Tous les autres produits locaux augmentent en valeur à l'exception du *noni*

Les exportations d'**huile de coprah** atteignent 833 millions de F.CFP pour un volume de 5 400 tonnes, soit une augmentation de 31 % en valeur et de 13 % en volume par rapport à 2021. Le prix au kilogramme progresse de 16 % pour atteindre 156 F.CFP en 2022. Les acheteurs d'huile de coprah sont exclusivement français.

Le volume des exportations de **vanille** croît de 4 % avec un prix au kilogramme de 53 800 F.CFP (+ 17 % par rapport à 2021). La valeur des exportations de vanille s'élève à 676 millions de F.CFP, soit une hausse de 22 % par rapport à 2021. Les exportations vers la France hexagonale représentent 72 % du volume de vanille, 9 % sont expédiées aux États-Unis et 6 % au Danemark. Les exportations vers la France hexagonale augmentent de 32 % en valeur et de 8 % en volume.

Les exportations de ***noni*** diminuent de 36 % en valeur et de 37 % en volume et atteignent respectivement 301 millions de F.CFP et 950 tonnes. Le volume est commandé pour trois quarts sous forme de purée dont le prix moyen au kilogramme est stable à 280

F.CFP. La purée de *noni* est principalement exportée vers quatre pays : les États-Unis qui achètent 45 % du volume, suivis de la Chine (29 %), du Japon (16 %), et de l'Allemagne (6 %). La Chine a plus que doublé sa commande de purée de *noni*, alors que le Japon la diminue de 74 %. La Chine, en tête des acheteurs de jus de *noni*, représente 36 % du volume de jus de *noni* exporté. Les commandes chinoises de ce produit diminuent de 60 % en volume de telle sorte que la France hexagonale (deuxième acheteur), qui double sa commande, représente un tiers du volume de jus de *noni* exporté.

Les exportations de ***monoi*** progressent de 5 % en valeur et reculent de 2 % en volume. Avec un prix moyen au kilogramme de 950 F.CFP (+ 7 %), les ventes atteignent un montant de 279 millions de F.CFP. Le volume des exportations est composé de 16 % de produits finis et de 84 % de matières en vrac. Le *monoi* est principalement exporté vers la France hexagonale (89 % du volume total) qui commande 94 % de *monoi* en vrac. Le Chili redevient le deuxième acheteur de *monoi* en 2022 avec 10 tonnes importées.

Les exportations de **nacres** augmentent de 48 % en valeur et augmentent de 16 % en volume pour atteindre 261 millions de F.CFP et 1 600 tonnes. En 2022, la nacre est essentiellement exportée vers la Chine et les Philippines avec respectivement 62 % et 18 % du volume de nacres exportées. Le Vietnam, qui a réduit ses commandes de 53 %, devient le troisième acheteur (8 % du volume du total des nacres exportées). Le volume vers la Chine croît de 10 % et les Philippines n'avaient rien commandé en 2021.

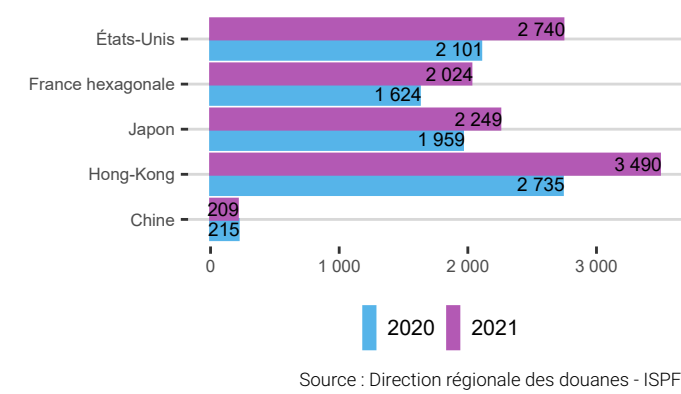
L'Asie, toujours premier client de la Polynésie française

En 2022, le continent asiatique importe 53 % de la valeur totale des produits locaux, soit un montant de 6 milliards de F.CFP et 7 500 tonnes de marchandises, soit 37 % du volume total des exportations locales. Entre 2021 et 2022, les exportations vers l'Asie augmentent de 22 % en valeur et reculent de 12 % en volume.

Vers l'Asie, la valeur des exportations de perles de culture brutes progresse de 25 % par rapport à 2021 et constitue l'essentiel des exportations vers ce continent (90 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong et le Japon demeurent les principaux acheteurs asiatiques (93 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong importe pour 3,5 milliards de F.CFP et le Japon pour 2,2 milliards de F.CFP de produits, soit une hausse respective de 28 % et 15 %. Les commandes chinoises diminuent de 3 % par rapport à 2021 pour atteindre un montant de 209 millions de F.CFP, elles correspondent à 3 % du total des exportations vers l'Asie.

Les États-Unis, avec 2,7 milliards de F.CFP, captent 24 % de la valeur des exportations locales. Les exportations vers ce pays progressent de 30 % en valeur et diminuent de 5 % en volume. Les exportations de poissons frais ou réfrigérés représentent 78 % de la valeur globale des exportations vers ce pays, les perles de culture brutes 9 % et la purée de *noni* 3 %. Les exportations vers l'Europe s'élèvent à 2,2 milliards de F.CFP, soit 19 % de la valeur des exportations locales. Les exportations vers la France hexagonale représentent 93 % de la valeur de la zone européenne. Elles sont constituées pour l'essentiel d'huile de coprah brute (41 %), de vanille (25 %), de *monoi* présenté en vrac (10 %), de perles de culture brutes (8 %) et de filets de thons congelés (6 %). La valeur de ces exportations augmente de 31 % pour l'huile de coprah et de 32 % pour la vanille par rapport à 2021.

Fig. 5. Les cinq premiers clients de la Polynésie française en 2021 et 2022 (millions de F.CFP)



Définitions

Balance commerciale réelle : c’est la différence entre certains échanges de marchandises, c’est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Exportations locales : il s’agit des exportations de produits locaux, c’est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l’état).

Importations civiles : elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Taux de couverture réel : c’est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles);
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1409
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Mars 2024
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

